

CONVOCAATION du CONSEIL MUNICIPAL

Le public est informé que le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Pernes-les-Fontaines est convoqué le :

JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023
à 18 heures 30
au Centre Culturel des Augustins – Salle Daniel Sorano

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la précédente séance,

1 – Compte rendu des décisions municipales,

2 – Restauration et aménagement de l'Hôtel de Ville : avenant n°4 – tranche optionnelle 3 au marché de travaux conclu avec l'entreprise BINOCHE - LOT 09 : Electricité CFO / CFA,

3 – Restauration et aménagement de l'Hôtel de Ville : avenant n°1 – tranche optionnelle 3 au marché de travaux conclu avec l'entreprise DG PEINTURE - LOT 06 : Peinture,

4 – Institution d'une majoration sur la cotisation revenant à la Commune au titre de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,

.../...

5 – Prolongation de la durée de la convention conclue avec La Poste pour l'Agence Communale du Hameau des Valayans,

6 – Plan Local d'Urbanisme – Lancement de la procédure de déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité au titre de l'article L.300-6 du Code de l'urbanisme - Construction d'un nouveau centre technique municipal et intercommunal Chemin des Garrigues,

7 – Convention d'adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire (M.P.O) auprès du Centre de Gestion 84,

8 – Labellisation de la Commune comme Cité Mistralienne,

9 – Convention de travaux et de partenariat à conclure le Lycée Professionnel La Ricarde Année scolaire 2023/2024,

10 – Convention d'occupation temporaire du domaine public communal par un panneau Relais Information Service (RIS) VTT/Trail à conclure avec le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,

11 – Modification des statuts du Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux.

§ § § § § §